

ACTUALITÉS

Sommet de Nairobi : priorité à la responsabilité

20 Novembre 2019



Des participantes à la cérémonie de clôture à Nairobi. © Sommet de Nairobi

NATIONS UNIES, New York – Le Sommet de Nairobi sur la CIPD25 s’est terminé le mois dernier par plus de 1 200 engagements concrets pour assurer d’ici 2030 la santé et les droits sexuels et procréatifs pour tous et toutes.

Les pays donateurs se sont engagés à hauteur d'un total d'un milliard de dollars pour soutenir des programmes de santé sexuelle et procréative et d'égalité des genres. Des entreprises du secteur privé ont quant à elles promis de mobiliser ensemble 8 milliards de dollars.

Les engagements pris vont cependant bien au-delà du simple aspect financier. Organisations, gouvernements et entreprises ont également proposé des plans audacieux et visionnaires pour provoquer le changement et enfin répondre aux besoins non satisfaits. Le Kenya, par exemple, qui a accueilli et co-organisé le Sommet, a raccourci son délai pour l'élimination des mutilations génitales, s'engageant désormais à avoir mis fin à ces pratiques d'ici 2022, soit huit ans plus tôt que ce qui avait été prévu précédemment.

Le Sommet s'est ouvert sur un bilan de tout ce qui a été accompli depuis la première Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), qui avait eu lieu au Caire en 1994. Dans le monde entier, la mortalité maternelle a reculé et l'égalité des genres a progressé... de façon bien insuffisante, ont conclu les 8 300 participant-e-s à l'événement.

La clôture du Sommet a vu les participant-e-s réfléchir à l'étape suivante, qui est fondamentale : s'assurer que les partenaires tiennent véritablement leurs promesses.



Un cadre pour formuler des engagements

« Ce n'était qu'un début », a déclaré à propos du sommet Josephine Kibaru-Mbae, directrice générale du Conseil national kenyan pour la population et le développement. « Nous quittons Nairobi avec une feuille de route très claire des actions que nous devons tous et toutes mener pour atteindre les objectifs de la CIPD, et transformer le monde pour les femmes et les filles ». Pour beaucoup, cette feuille de route est la Déclaration de Nairobi.

Dévoilée juste avant le Sommet, la Déclaration de Nairobi offre un cadre prévisionnel pour permettre de répondre aux besoins des femmes, des jeunes et des groupes marginalisés en matière de santé sexuelle et procréative. Elle a été formulée au terme de six mois de consultations internationales, et propose un ensemble de 12 engagements fondamentaux sur lesquels les partenaires pourront baser leurs propres promesses.

La Déclaration appelle à un objectif « des trois zéros » : zéro décès maternel, zéro besoin non satisfait en matière de planification familiale et zéro violence basée sur le genre ou pratique préjudiciable contre les femmes et les filles. Le délai est fixé à 2030, qui est aussi l'année où doivent être atteints les Objectifs de développement durable (ODD).

« Ce monde est à notre portée, si nous concrétisons la promesse que nous avons faite au Caire », a déclaré Jackson Mthembu, ministre d'État d'Afrique du Sud, dans un discours d'adoption de la Déclaration de Nairobi au nom de 55 pays. « Nous croyions dur comme fer dans le consensus auquel nous étions parvenus à l'époque ».

« Vingt-cinq ans de progrès économique et social nous ont montré ce que nous pouvons accomplir et ont ouvert la voie pour la suite », a-t-il ajouté.

Suivi et reddition de comptes

La Déclaration de Nairobi appelle les partenaires à « faire régulièrement état de leurs progrès dans la réalisation des engagements pris, de façon transparente et/ou dans les espaces publics adéquats ».

L'UNFPA travaille à présent avec ses partenaires pour développer un mécanisme qui permette de demander des comptes à tous ceux qui se sont engagés.

« J'ai le plaisir d'annoncer que l'UNFPA va créer une nouvelle commission de haut niveau pour promouvoir ce programme et nos engagements », a déclaré le Dr Natalia Kanem, directrice de l'UNFPA, lors de son discours de clôture. « Nous nous appuyerons sur l'intégralité des parties prenantes :



Les sages-femmes soutenues par l'UNFPA assurent l'accouchement sécurisé de cette jeune femme à l'hôpital de Bor (Soudan du Sud). © UNFPA Soudan du Sud

gouvernements et secteur privé, jeunes, militants et militantes, société civile et organisations philanthropiques. La commission proposera des solutions pour suivre les progrès des engagements pris ici cette semaine, tout en tenant compte des mécanismes de suivi existants au niveau mondial, régional et national ».

L'UNFPA adaptera également ses efforts au niveau national pour aider les pays à tenir leurs engagements.

« Ensemble, nous travaillerons pour faire des dix prochaines années des

années d'action et de résultat pour les femmes et les filles, en accord avec les ODD à atteindre dans la prochaine décennie », a déclaré le Dr Kanem. « Ensemble, nous nous assurerons que toute promesse faite soit une promesse tenue ».



Taux de prévalence contraceptive	65
Population âgée de 10 à 24 ans	33%
Inscription des jeunes en enseignement secondaire	
GARÇONS	FILLES
50%	47%